

Ursula Reutner

## 0 Introduction

*Qu'est-ce qu'une francophonie ?* – L'histoire du mot *francophonie* remonte à 1880, l'année où Onésime Reclus l'utilise pour désigner ceux qui parlent français. Aujourd'hui, l'expression se réfère, selon la définition choisie, à l'ensemble des locuteurs du français (francophonie linguistique), aux pays actuellement ou historiquement de langue française (francophonie géographique), aux aires et personnes reliées par le sentiment de francité (francophonie culturelle), aux organismes s'engageant pour la langue française et sa culture (francophonie institutionnelle) et à l'Organisation internationale de la Francophonie (francophonie politique). Ces différentes définitions de la francophonie pourraient déjà justifier l'emploi insolite du pluriel, francophonies, dans le titre de notre manuel. Celui-ci se restreint toutefois à la francophonie géographique et s'efforce de dégager plusieurs types et sous-types de zones francophones. Alors que celles-ci seront élucidées dans les articles suivants, cette introduction se propose d'expliquer les principales considérations qui ont mené à cette approche.

*La France comme partie intégrante des francophonies* – Dans le processus de rédaction, il a parfois fallu justifier l'intégration de la France dans un manuel des francophonies. On voit subsister encore des préjugés qui limitent les francophonies aux pays francophones hors de l'Hexagone ou qui voient celui-ci comme le prototype des francophonies, ces dernières ne constituant que des divergences exotiques de la « norme » et nécessitant donc des explications. Et pourtant, il est désormais communément admis que la France fait partie intégrante de la francophonie, comme l'illustrent bien les définitions des dictionnaires : « ensemble des pays de langue française » (TLF, s.v.), « Ensemble constitué par les populations francophones (France, Belgique, Canada [Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario], Louisiane, Suisse, Afrique, Madagascar, Antilles, Proche-Orient...) » (PR, s.v.), et de l'OIF : « La francophonie, ce sont tout d'abord des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français » (OIF 2016). Si, malgré ce consensus, la France manque dans plusieurs manuels traitant les francophonies, ceci n'est pas forcément dû à des raisons idéologiques, mais plutôt à un choix pragmatique – celui de laisser de côté les multiples aspects déjà bien décrits et analysés du français en France pour se concentrer sur la situation linguistique des autres pays francophones.

*Francophonies choisies pour le manuel* – Ces francophonies s'étendant sur les cinq continents, le manuel se divise en cinq parties dédiées aux francophonies européenne, américaine, africaine, asiatique, ainsi qu'aux îles et à la France d'outre-mer. (i) Les francophonies européennes comprennent la France métropolitaine avec des régions de langues régionales romanes (catalan, corse, francoprovençal, occitan), germaniques (alsacien, flamand), celtique (breton) et non indoeuropéenne (basque), la Belgique (Wallonie, Bruxelles), la Suisse (surtout la Romandie avec ses cantons

unilingues Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud, et ses cantons bilingues français-allemand Berne, Fribourg, Valais), le Luxembourg et le Val d'Aoste, ainsi que – zones absentes du manuel – le domaine d'oïl de la France, Monaco, les îles Anglo-Normandes et Andorre. (ii) Les francophonies américaines se focalisent surtout sur le Canada : particulièrement le Québec et l'Acadie des Maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard), mais également l'Ontario, l'Ouest canadien (les provinces Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Saskatchewan, ainsi que les Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon) et – non inclus dans notre manuel – Terre-Neuve-et-Labrador ; elles englobent également des parties des États-Unis, dont surtout la Nouvelle-Angleterre (les États de Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island, Vermont) et l'État de la Louisiane. (iii) Les francophonies africaines incluent, dans le Nord du continent, les trois pays du Maghreb, Algérie, Maroc et Tunisie, dont nous traiterons les deux premiers dans ce manuel, l'Algérie en tant que pays très francophone sans pour autant appartenir à l'OIF et le Maroc, où (comme en Tunisie) le français est soutenu par l'OIF et par d'autres facteurs comme le tourisme. Quant aux dix-huit États francophones de l'Afrique subsaharienne, nous en avons sélectionné cinq qui représentent différents sous-types : des ex-colonies françaises (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal) et une belge (Burundi) ; des pays où le français est la seule langue officielle (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal) et d'autres, où il partage ce privilège avec d'autres langues autochtones (Burundi) ou coloniales (Cameroun) ; des pays avec une langue africaine dominante et en compétition avec le français en tant que langue véhiculaire (kirundi comme langue maternelle de la majorité des Burundais ; wolof utilisé par différentes ethnies comme langue véhiculaire au Sénégal et dominant parmi les six langues nationales du pays) et des pays où parmi la multitude de langues africaines, aucune n'émerge clairement comme langue véhiculaire concurrente (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire) ; pour être exhaustif, il faudrait évoquer aussi le Bénin, la Centrafrique, le Congo, Djibouti, le Gabon, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République démocratique du Congo – ancien Zaïre –, le Rwanda, le Tchad et le Togo. (iv) Les francophonies asiatiques concernent le Proche-Orient avec la Syrie et, exemple choisi pour le manuel, le Liban, ainsi que l'Asie du Sud et du Sud-Est, qui comprend des ex-comptoirs français comme Pondichéry avec ses dépendances en Inde et bien sûr l'ancienne Indochine française, représentée dans le manuel par le Vietnam, le Cambodge et le Laos. (v) Enfin, le dernier groupe comprend surtout des îles de tailles et statuts politiques différents, réparties sur les zones les plus éloignées du globe. Selon une perspective purement géographique, on pourrait les classer dans des chapitres sur l'Amérique, l'Afrique et l'Océanie, alors que dans une perspective purement politique, les départements et régions d'outre-mer (DROM) devraient apparaître dans le chapitre sur l'Europe dont ils sont des régions ultrapériphériques (RUP). Mais ceci faisant, on séparerait, dans la première option, des DROM comme Martinique et La Réunion, et dans la seconde option, on isolerait un DROM comme Mayotte d'un pays autonome voisin, en l'occurrence les Comores dont il faisait partie jusqu'à 1975, année

où il ne les a pas suivies dans l'indépendance. Il en résulterait des classifications partiellement artificielles d'un point de vue sociohistorique, et en même temps une dislocation des aires créolophones, si bien que nous avons préféré l'option qui nous permettait de les réunir toutes (à l'exception de la Louisiane) dans ce cinquième chapitre. En effet, le français coexiste avec un créole dans les régions où la culture du tabac et de la canne à sucre, soutenue par l'esclavage, a fini par placer les colons français en minorité. Issus d'ethnies différentes, les esclaves massivement importés dans ces régions ont développé dans leurs échanges un créole à base française dans les Antilles (Haïti et les DROM Martinique et Guadeloupe), en Guyane (seule région continentale du chapitre) et dans les îles de l'océan Indien (Seychelles, Maurice et le DROM de La Réunion). Le français est présent également dans d'autres îles de l'océan Indien (Madagascar, Comores et le DROM de Mayotte) et de l'Océanie (Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna). Ces dernières constituent des collectivités d'outre-mer (COM), tout comme Saint-Pierre-et-Miquelon en Amérique du Nord, ainsi que Saint-Barthélemy et Saint-Martin aux Caraïbes dont nous ne pouvons pas tenir compte ici.

*Structure interne du traitement des francophonies* – Exception faite des deux premières contributions d'orientation générale, tous les articles se consacrent à la situation linguistique dans une aire francophone choisie et respectent, dans la mesure du possible, l'ordre suivant : (i) situation démolinguistique, (ii) survol historique, (iii) aménagement externe : législation linguistique, les langues dans l'administration, dans l'enseignement et dans les médias, (iv) particularités du français : prononciation, morphosyntaxe et lexicque, ainsi que (v) aménagement interne.

*Focalisation sur la pluralité linguistique dans les francophonies* – Le français nous intéresse particulièrement dans les rapports qu'il entretient avec les autres langues autochtones ou coloniales dans chaque francophonie. Quelles langues autres que le français sont parlées dans le pays ? Comment les compétences linguistiques se répartissent-elles dans la population ? Dans quelles régions du pays se parlent quelles langues ? Et dans quel contexte social ? Voilà les questions traitées dans la première section de chaque article. La seconde section s'interroge sur les aspects historiques : comment les langues se sont-elles établies dans le pays ? Quels événements historiques ont joué un rôle important dans leur évolution ? La troisième section se penche sur les aspects statutaires : Des lois spécifiques ont-elles été promulguées pour encourager l'emploi du français ou pour renforcer la langue qui lui fait concurrence ? Quelles langues s'emploient dans l'administration, dans l'enseignement, dans les médias ? Enfin, les langues coexistantes sont thématiques également dans la quatrième section sur les particularités du français, lorsque celles-ci sont dues à l'emprunt, et dans la cinquième, quand il s'agit du purisme linguistique qui s'oppose à leur influence linguistique, mais les deux dernières sections portent également sur d'autres aspects de la variation interne du français et de son traitement pour arrondir l'image de la pluralité linguistique dans les francophonies.

*Types de francophonies* – On voit bien, puisque nous nous intéressons aux différentes variantes de situations plurilingues, qu’il n’est pas possible d’exclure la France de nos considérations. Car la coexistence du français avec d’autres langues n’est pas un phénomène purement extra-hexagonal : en métropole également, le français s’est implanté en supplantant les langues aujourd’hui dites régionales. Certes, la relation entre les idiomes n’est pas toujours comparable : alors que la langue française est devenue la variété haute et domine les langues autochtones dans l’Hexagone, on la voit à son tour dominée par une ou plusieurs autres langues dans certaines francophonies, comme par ex. dans les régions à dominance anglophone en Amérique du Nord. Mais le rapport entre les langues ne se réduit pas à une simple question de dominance tout court, car cette prépondérance peut justement varier en fonction du contexte sociolinguistique. Parfois, le français domine comme langue véhiculaire ou officielle, mais son emploi est moins fréquent dans la vie quotidienne ; parfois il est inexistant au plan législatif, mais bien présent dans la vie sociale. C’est dans le premier article du manuel que ces questions d’ordre typologique et terminologique, entre autres, seront traitées plus en détail (cf. ↗1 Vers une typologie pluridimensionnelle des francophonies), alors que le second article proposera un aperçu général des différentes conceptions de la norme valides dans les francophonies (cf. ↗2 Normes endogènes, variétés de prestige et pluralité normative).

*Manuels précédents sur les francophonies* – Les publications sur le français dans le monde abondent. Qu’est-ce qui en justifie une autre ? Citons seulement trois aspects qui constituent une nouveauté de cet ouvrage : (i) Certes, on compte d’innombrables publications qui décrivent des détails du français dans des pays particuliers. Quelques-unes se concentrent également sur le français dans diverses régions de l’Amérique ou de l’Afrique. Ce qui est déjà moins répandu, c’est le désir de présenter la situation linguistique de plusieurs continents dans un seul et même ouvrage de référence. Cette approche a été celle, entre autres, du manuel de Holtus/Metzeltin/Schmitt (1990), des histoires linguistiques de Picoche/Marchello-Nizia (1989), Antoine et al. (1995 ; 2000), Chaurand (1999) et Ernst et al. (2003) et des ouvrages plus spécifiques de Valdman (1979) et Robillard/Beniamino (1993 ; 1996), mais les articles à l’intérieur de ces manuels, dont certains ont paru il y a longtemps déjà, adoptent des perspectives différentes, en traitant donc des francophonies comparables de manière divergente. (ii) De même, notre regard sur la pluralité linguistique dans les francophonies se retrouve dans les ouvrages de Kremnitz (2013) pour la France, de Goebel et al. (1997) pour quelques francophonies européennes (en lien avec de nombreuses régions allophones) et de Pöll (2001) pour la situation mondiale, mais ces regards n’ont pas encore convergé en un ouvrage unique dédié exclusivement aux francophonies, plaçant la France en leur sein et permettant donc de mettre en évidence les convergences et divergences, trop longtemps négligées, entre les contacts linguistiques dans l’Hexagone et en dehors. (iii) Enfin, les atouts de ce manuel ne se limitent pas à la cohérence de ses contenus et au fait qu’il englobe plusieurs types de francophonies en France et sur tous les continents. Cet ouvrage est en outre le premier manuel collectif

des francophonies dans lequel tous les articles adoptent une structure parallèle, qui non seulement facilite son utilisation en tant qu'encyclopédie, mais garantit également la présence des aspects pertinents de chaque article, en encourageant ainsi les comparaisons.

*Processus d'homogénéisation de la présentation des francophonies* – Il est évident que pour atteindre un tel degré de cohérence interne, il ne suffit pas de fixer des lignes directrices détaillées au début du projet et d'accompagner intensément le processus d'édition. Ce qu'il faut aussi, c'est de la bonne volonté de la part des auteurs d'accepter ce schéma établi dès le début et, le cas échéant, les multiples propositions de restructuration, de reformulation et d'ajouts de la part de l'éditrice. Si ce pari est largement réussi, et si cet ouvrage est devenu maintenant une réalité tangible, c'est grâce à la fiabilité et à la disponibilité des 36 auteurs qui proviennent de 12 pays et écrivent sur 42 zones francophones, à leur accessibilité dans tous les coins du monde aux différents moments du processus de publication et aux idées qu'ils ont avancées au cours de l'évolution constante du manuel.

*Remerciements* – Voici venu le moment de remercier nos collègues de leur coopération, de leur professionnalisme et de leurs fructueuses cogitations. Profitons également de l'occasion pour remercier les éditeurs de la série Günter Holtus et Fernando Sánchez Miret, et la responsable de la maison d'édition, Ulrike Krauß, qui ont minutieusement accompagné la naissance et le développement de ce manuel, ainsi que nos collaborateurs à Passau qui ont soutenu le processus d'homogénéisation : Hannelore Gillich qui a retravaillé les conventions phonétiques dans chaque article et qui fut une précieuse motivatrice, Bettina Eiber, Sandra Marinaro et Franziska Mönnich qui ont assisté les recherches bibliographiques et la correspondance, Véronique Coiffet, Gonzague Prod'homme et Aude Neugebauer qui ont révisé certains textes et Gabi Guadamillas qui a adapté les bibliographies et la mise en page à la feuille de style et qui a développé une passion personnelle pour la détection d'inconsistances formelles sans jamais perdre sa bonne humeur. Pour finir, exprimons notre gratitude à la créoliste Annegret Bollée qui a, dans les années 1990, éveillé notre intérêt pour la situation plurilingue dans les aires créolophones et au canadieniste Lothar Wolf (†) qui a étendu notre champ de vision au Canada et à la situation des langues régionales dans l'Hexagone, focus que nous avons ensuite élargi en portant notre regard vers les autres francophonies du monde. La première a pu suivre le projet jusqu'à la fin, le second a malheureusement disparu avant son commencement même – mais les deux nous ont accompagnée en esprit pendant le processus d'édition. C'est honorée et inspirée par leur héritage intellectuel que nous souhaitons les remercier ici de tout cœur pour leur soutien de chaque instant.

## Références

- Antoine, Gérald, et al. (edd.) (1995), *Histoire de la langue française. 1914–1945*, Paris, CNRS.
- Antoine, Gérald, et al. (edd.) (2000), *Histoire de la langue française. 1945–2000*, Paris, CNRS.
- Chaurand, Jacques (ed.) (1999), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.
- Ernst, Gerhard, et al. (edd.) (2003), *Romanische Sprachgeschichte/Histoire linguistique de la Romania. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen/Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, vol. 1, Berlin/New York, de Gruyter.
- Goebl, Hans, et al. (edd.) (1997), *Linguistique de contact*, vol. 2, Berlin/New York, de Gruyter.
- Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.) (1990), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. V/1 : *Französisch*, Tübingen, Niemeyer.
- Kremnitz, Georg (ed.) (2013), *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- OIF (2016), *Qu'est-ce que la Francophonie ?*, Paris, Organisation internationale de la Francophonie, <http://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html> (15.11.2016).
- Picoche, Jacqueline/Marchello-Nizia, Christiane (1989), *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.
- Pöll, Bernhard (2001), *Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, Paris, L'Harmattan.
- PR = Josette Rey-Debove/Alain Rey (edd.) (2017), *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Reclus, Onésime (1880), *France, Algérie et colonies*, Paris, Hachette.
- Robillard, Didier de/Beniamino, Michel (edd.) (1993 ; 1996), *Le français dans l'espace francophone*, 2 vol., Paris, Champion.
- TLF = Paul Imbs et al. (ed.) (1971–1994), *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789–1960)*, 16 vol., Paris, CNRS, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (17.3.2017).
- Valdman, Albert (ed.) (1979), *Le français hors de France*, Paris, Champion.